

Comment faire la preuve du risque lié à la consommation d'alcool pendant la grossesse? Une analyse sociologique des épreuves de tangibilité au sein des arènes de la recherche scientifique, de la santé publique et de la pratique clinique.

Cette recherche de doctorat en cours porte sur le risque lié à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Plus précisément, elle investigate la question suivante : « Boire ou être enceinte, faut-il choisir ? ». Suivant une approche d'inspiration pragmatique, cette recherche a pour objectif de dégager les différentes élaborations que subit le risque « alcool et grossesse ». Elle traite des pratiques de l'ensemble de professionnels engagés sur terrain de ce risque - chercheurs, gynécologues, pédiatres, spécialistes de la prévention et des addictions notamment - qui travaillent à le rendre tangible ou, au contraire, à semer le doute sur la toxicité fœtale de l'alcool.

La présente recherche interroge l'ontologie du risque. En effet, la définition du risque varie en fonction des arènes qui le prennent en charge : l'arène de la recherche médicale, l'arène de la santé publique, l'arène de la clinique et l'arène médiatique. Plus précisément, cette recherche repose sur le postulat suivant : l'ontologie variable du risque correspond à la façon dont les acteurs concernés jugent du risque et le mettent à l'épreuve. Elle se concentre sur la Suisse romande, un contexte qui n'a encore jamais été exploré sous cet angle.

Cette « ethnographie du risque » est fondée sur différents types de données : entretiens avec des professionnels, observations de colloques et de formations, divers documents textuels (matériel de prévention, articles scientifiques, articles de presse).

Doctorante

Céline Schnegg, HESAV

Directrice de thèse

Prof. Nicky Le Feuvre

Co-directrice

Prof. Claudine Burton-Jeangros

Faculté/institut

Faculté des Sciences Sociales et
Politiques, UNIL
Faculté des Sciences de la Société,
UNIGE